



## Options et enseignements de spécialité dans les lycées

La réforme du baccalauréat qui s'appliquera à la session 2021 de l'examen s'adossera, dès la rentrée scolaire 2019, à une refonte du lycée.

Tous les lycéens suivent désormais des enseignements communs qui assurent la maîtrise des savoirs fondamentaux.

À partir de la classe de première, chaque élève se spécialise progressivement grâce aux enseignements de spécialité qu'il choisit. Il consacre plus de temps aux enseignements qui le motivent et qui lui permettront de réussir dans l'enseignement supérieur.

**Téléchargez la liste des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels proposés dans les lycées généraux et technologiques à la rentrée 2020**

- [En classe de terminale dans les établissements publics](#)
- [En classe de terminale dans les établissements privés](#)
  
- [En classe de première dans les établissements publics](#)
- [En classe de première dans les établissements privés](#)
- [En classe de première dans les établissements agricoles](#)
  
- [En classe de seconde dans les établissements publics](#)
- [En classe de seconde dans les établissements privés](#)

M.A.J. le 07/07/2020

### Dans cette rubrique

---

- [Annuaire des établissements](#)
- [Dispositifs relais](#)
- [Dispositif École ouverte](#)
- [Sections sportives scolaires](#)
- [Enseignement en milieu pénitentiaire](#)
- [Options et enseignements de spécialité dans les lycées](#)
- [Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants](#)

### À voir aussi

---

- [Consulter le descriptif des enseignements de spécialité](#)

Rectorat de Nantes  
4, rue de la Houssinière  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03  
Tél. 02 40 37 37 37